



**University of
Zurich**^{UZH}

**Zurich Open Repository and
Archive**

University of Zurich
Main Library
Strickhofstrasse 39
CH-8057 Zurich
www.zora.uzh.ch

Year: 2017

Une épée de trop : à propos du roman *Le Chevalier aux deux épées*

Trachsler, Richard

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich

ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-144407>

Journal Article

Accepted Version

Originally published at:

Trachsler, Richard (2017). *Une épée de trop : à propos du roman Le Chevalier aux deux épées*. *Chuo Gakuin Daigaku gendai kyoyo ronso*, 49:85-120.

Une épée de trop. A propos du roman *Le chevalier aux deux épées*.

17. *Le Chevalier aux deux épées* est un roman arthurien en vers qu'il est difficile de dater¹. Conservé dans un seul manuscrit de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e, l'œuvre a été située, par la critique plus ancienne, vers le milieu du XIII^e siècle, alors que les chercheurs plus récents ont tendance à proposer une datation plus haute, autour de 1230². On ne dispose d'aucun argument externe, tout ce qu'on peut dire c'est que *Le Chevalier aux deux épées* se place par certains aspects assez ouvertement dans la tradition inaugurée par l'inventeur du genre, Chrétien de Troyes, reprenant au *Conte du Graal* du maître champenois non seulement des motifs, mais aussi une partie de la structure. Il est donc forcément postérieur aux années 1196, époque où Chrétien composa son dernier roman inachevé³.

18. Au sein du corpus des romans arthuriens en vers qui regroupe une vingtaine de textes, *Le Chevalier aux deux épées* n'est pas un cas isolé⁴. Avec 12'360 vers, il est certes beaucoup plus long que les premiers romans de Chrétien de Troyes qui, comme *Erec et Enide*, *Cligès*, *Le Chevalier au Lion* ou le *Chevalier de la Charrette*, totalisent plutôt entre 6600 et 7100 octosyllabes, mais il est assez conforme au *Conte du Graal* qui s'interrompt en cours de route au bout de presque 9000 vers. Dans le corpus des romans arthuriens en vers figurent en effet quelques romans plus longs qui dépassent largement les 12'000 vers et qui partagent avec le *Chevalier aux deux épées* une caractéristique importante, également mise en œuvre pour la première fois dans le *Conte du Graal*, qui consiste à suivre le parcours de deux protagonistes, dont les destins s'entrecroisent et se complètent. C'est le cas des *Merveilles de Rigomer* (ca.

¹ Le texte a été édité de bonne heure de façon un peu interventionniste, mais compétente par Foerster. *Li Chevaliers as deus espees*, hrsg. von Wendelin Foerster, Halle, Max Niemeyer, 1877, LXIV + 429 p. (Réédition: Amsterdam, Rodopi, 1966). L'édition est facilement accessible et rend toujours service :

<http://archive.org/details/lichevaliersasde00foeruoft>. Plus récemment, le texte a fait l'objet d'une édition par Robert T. Ivey : *Le Chevalier as deus espees*, ed. by Robert Toombs Ivey, Lewiston, N.Y. ; Lampeter, Edwin Mellen Press, c 2006, puis, accompagnée d'une traduction anglaise, par P. V. Rockwell : *Le Chevalier as deus espees*, edited and translated by Paul Vincent ROCKWELL, Cambridge, D. S. Brewer, 2006 (Arthurian Archives XIII). Une autre traduction anglaise, fondée sur l'éd. Foerster, mais intégrant l'apport des comptes rendus dont elle a fait l'objet, est due à Ross G. ARTHUR et Noel L. CORBETT, *The Knight of the Two Swords : A Thirteenth-Century Arthurian Romance*, Gainesville, Univ. Press of Florida, 1996. Une bonne traduction française, s'appuyant sur l'édition Rockwell, est également disponible : *Le Chevalier aux deux épées. Roman arthurien du XIII^e siècle*, texte présenté et traduit par Damien de CARNE, Paris, Classiques Garnier, 2012 (Moyen Âge en Traduction 2). Malgré les trois éditions, le texte continue à soulever quelques questions. Voir les comptes rendus de l'édition Rockwell par William Kibler dans *Encomia* 28 (2006), pp.68-69 ou le nôtre dans *Vox Romanica*, 69 (2010), pp. 295-300.

² Voir pour une discussion de la datation, de CARNE, *Le Chevalier aux deux épées*, *op. cit.*, p. 9.

³ Certains critiques ont pensé que *Le Chevalier aux deux épées* a à son tour pu influencer le roman en prose de Balin, autre chevalier aux deux épées, dont l'histoire est racontée dans une grande fresque romanesque post-vulgate, datée généralement, mais sans argument sûr, d'avant 1240. S'il existe un quelconque rapport entre les deux romans, le *Chevalier aux deux épées* se place dans la fourchette entre la composition du *Conte du Graal* et celle du *Roman de Balain*. Cette partie du cycle a été éditée de façon indépendante de bonne heure : *Le Roman de Balain. A prose Romance of the thirteenth century*, éd. par M. Dominica LEGGE, Manchester, Manchester University Press, 1942 (French Classics), l'édition de référence est aujourd'hui *La suite du roman de Merlin*, édition critique de Gilles ROUSSINEAU, Genève, Droz, 1996 (Textes Littéraires Français 472), où l'épisode se lit aux §§ 94-238.

⁴ Pour une première approche du groupe des romans arthuriens en vers, on pourra consulter notre bibliographie, déjà ancienne, mais toujours valable pour ce qui concerne la discussion du corpus. *Les Romans Arthuriens en vers après Chrétien de Troyes*, Paris-Roma, Memini, 1997 (Bibliographie des Ecrivains Français 11). On y trouvera aussi le rappel des présentations générales du genre, ainsi que des études particulières, portant sur les romans individuels. Aux présentations générales, on ajoutera le chapitre établi sous la direction de Douglas Kelly, « **Arthurian Verse Romance in the Twelfth and Thirteenth Centuries** », figurant dans *The Arthur of the French. The Arthurian Legend in Medieval French and Occitan Literature*, edited by Glyn S. BURGESS & Karen PRATT, Cardiff, University of Wales Press, 2005 (Arthurian Literature in the Middle Age IV), pp. 112-34.

17'000 vers), d'*Escanor* (ca. 26'000 vers), de *Claris et Laris* (ca. 30'000 vers). A l'exception de *Claris et Laris*, qui fonctionne sur le modèle du couple d'amis symétrique, le premier protagoniste est un héros inconnu qui trouvera sa place à la cour d'Arthur et le second héros est invariablement Gauvain, le neveu du roi Arthur, qui fonctionne comme le modèle de toute chevalerie, celui qu'il faut égaler⁵. C'est exactement ce qui se passe aussi dans le *Chevalier aux deux épées*.

19. Pour le présent propos, qui se concentre, peut-être un peu arbitrairement, sur les épées, on peut essayer de résumer en quelques phrases la trame certes complexe, mais assez rigoureusement construite, du *Chevalier aux deux épées*. On reviendra plus loin sur certains passages plus en détail⁶. Après une ouverture traditionnelle comportant une description de la fête de Pentecôte à la cour d'Arthur, fait irruption un messager du roi Ris d'Outre-Ombre, qui demande au roi de Bretagne de se soumettre et de lui donner sa barbe sous peine de se voir infliger une guerre sans merci. Naturellement le roi refuse et renvoie le messager. Entretemps Ris d'Outre-Ombre conquiert la ville de Caradigan, qui est vassale d'Arthur, déclenchant ainsi une autre série d'événements, car c'est précisément la reine de Caradigan, nommée Lore, qui viendra plus tard à la cour d'Arthur après avoir obtenu de Ris la libération de sa ville. Ris avait en effet accordé un vœu à quiconque oserait déposer à la terrifiante Gaste Chapelle un frein de cheval et qui lui rapporterait un morceau de son manteau qu'il avait posé sur l'autel. Seule la reine de Caradigan a eu assez d'audace pour entreprendre cette épreuve. Elle y a déposé le frein et rapporté un bout du manteau de Ris. En plus, et c'est ce qui importe ici, elle a détaché l'épée d'un chevalier qui venait d'y être enterré et dont elle a entendu dire que personne ne parviendrait à la déceindre s'il n'était pas aussi vaillant chevalier que le défunt. C'est donc avec cette épée ceinte à son flanc que Lore arrive à la cour d'Arthur, réclamant au roi un chevalier capable de l'enlever, déclarant qu'elle le prendra ensuite pour mari. Tous les chevaliers de la cour s'y essaient, en vain. Gauvain, le meilleur de tous, est toutefois absent. C'est alors que le jeune écuyer de Gauvain demande à être adoubé pour pouvoir tenter l'épreuve lui aussi. Le roi le fait chevalier et le dote d'armes. Le jeune homme, ainsi équipé, tente l'épreuve et, contre toute attente, réussit à détacher l'épée. C'est Keu, le sénéchal du roi, qui lui donne alors le surnom de « Chevalier aux deux épées ». Bien plus tard il fera l'acquisition d'une troisième épée : il la trouve à côté d'une fontaine, couverte de sang qu'il ne parvient pas à enlever malgré ses efforts. Il la pend à son col et poursuit son chemin (6338-413). Le « Chevalier aux deux épées » a donc maintenant trois épées. La signification de cette troisième arme ne deviendra apparente que vers la fin du roman.

19a A un moment donné, le jeune héros retourne chez sa mère, qui lui apprend que son père est mort et qu'il a été enterré à la Gaste Chapelle où quelqu'un a pris l'épée du défunt. C'est cette épée, comme le comprend alors le jeune homme, qu'il porte à son flanc depuis qu'il en a libéré Lore. Sa mère lui révèle aussi que lui-même n'a pas encore de nom et qu'il n'en aura pas jusqu'au jour où il aura vengé la mort de son père. Quant à la troisième épée, elle a été, lui dit-elle, vue pendant trois mois près de la source, munie d'une inscription prévenant que tout homme indigne de l'arme mourra le jour même de mort violente s'il s'avisait de s'en emparer ou seulement de la dégainer. L'épée, toujours d'après l'inscription,

⁵ L'étude la plus complète du genre reste celle de Beate Schmolke-Hasselmann, *Der Arthurische Versroman von Chrestien bis Froissart. Zur Geschichte einer Gattung*, Tübingen, Niemeyer, 1980 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 177), traduite en anglais *The Evolution of Arthurian Verse Romance : The Verse Tradition from Chrétien to Froissart*, transl. by Margaret and Roger MIDDLETON, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (Cambridge Studies in Medieval Literature). Sur le personnage de Gauvain, voir Stoyan ATANASSOV, *L'Idole inconnue. Le personnage de Gauvain dans quelques romans du XIIIe siècle*, Orléans, Paradigme, 2000 (Medievalia 31) et l'étude pionnière de Keith Busby, *Gauvain in old French Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1980 (Faux Titre 2).

⁶ Un résumé en allemand se trouve dans l'éd. Foerster, *op. cit.*, pp. XX-XXXII, un résumé anglais se lit dans l'introduction de Ivey, *op. cit.*, pp. 23-40. Ce sont les trente pages de Foerster qui sont les plus détaillées.

est destinée à un seul et unique chevalier qui, bien qu'ignorant son nom, sera roi un jour. Le jeune homme laisse à sa mère l'épée offerte par Arthur et repart avec ses deux épées : celle de son père et la mystérieuse arme couverte de sang (7172-7233). Le secret de l'épée sanglante et celui du nom véritable du Chevalier aux deux épées seront révélés près d'une autre source où un chevalier blessé attend sa guérison. Sa plaie, lui-a-t-on dit, ne pourra être guérie que par l'arme qui l'a causée et cette arme devra être maniée par un jeune homme sans nom digne de tous les éloges. C'est naturellement le Chevalier aux deux épées qui guérit le malade en touchant sa plaie de la pointe de l'épée et peut ainsi lire, sur la lame de l'épée désormais limpide, le nom qui sera le sien : Meriadeuc (10647-10865). Gauvain et Mériadeuc rentrent ensemble à la cour où l'attend Lore et où se célèbre, à la Pentecôte, le mariage promis au début du roman. Lore et Mériadeuc ont des enfants et vivent heureux ensemble jusqu'à la fin de leurs jours.

20. Le titre moderne reprend l'explicit du seul témoin qui nous conserve le texte. C'est le manuscrit fr. 12603 de la Bibliothèque nationale de France, un recueil qui contient, outre notre roman, aussi, par exemple, le *Brut* de Wace, l'*Eneas* et *Yvain* de Chrétien de Troyes mais aussi un grand nombre de récits brefs, dont quelques fabliaux⁷. Le copiste a pour habitude d'indiquer à l'encre rouge les désignations des différentes œuvres, soit au début, soit à la fin des textes, et c'est donc à lui que nous devons le titre :

Explicit du Chevalier as .ij. espees (fol. 71v^o)

Authentique ou pas, ce titre a le mérite de choisir l'un des deux protagonistes et opte pour le chevalier inconnu, et non pour Gauvain, tout comme le copiste du manuscrit de Chantilly, dans le cas très similaire du roman arthurien *Hunbaut*, qui écrit dans la marge à l'encre rouge *De Gunbaut* c'est-à-dire « de Hunbaut », et non « de Gauvain » ou encore « de Hunbaut et Gauvain ».⁸ Le titre choisit aussi de ne pas révéler le nom du protagoniste, mais d'en donner la dénomination qui sera la sienne pendant une grande partie du roman. Mais le titre occulte quelque peu le fait que le héros, en réalité, ne possède pas seulement deux, mais trois épées.

21. A chacune des épées correspond un état précis dans l'évolution du personnage, évolution qui portera le protagoniste, conformément à la tradition inaugurée par Chrétien de Troyes, vers son destin et le perfectionnement amoureux et chevaleresque⁹. La première épée, conférée au jeune écuyer par le roi Arthur, marque son ascension sociale, son accession à la caste chevaleresque et plus précisément son intégration dans le groupe des chevaliers arthuriens. C'est, en quelque sorte, la condition *sine qua non* de la carrière du jeune héros. Sans cela, il ne peut pas accomplir son destin. La deuxième épée est celle qu'il parvient, seul, à déceindre du flanc de Lore et qui se révélera être celle de son père. Celle-ci signe, et c'est un peu particulier, son entrée dans la sphère adulte : en parvenant à la défaire du flanc d'une femme, le jeune homme conquiert, en même temps que l'arme, sa future épouse. Il réussit l'épreuve et reçoit en don la femme. C'est Lore qui en a décidé ainsi, c'est indépendant de l'épée, c'est un surplus, en quelque sorte. L'épreuve il l'a réussie parce que l'arme lui était de

⁷ Pour une description du recueil, voir Terry Nixon, «Catalogue of Manuscripts», *Les manuscrits de Chrétien de Troyes*, éd. par Keith Busby, Terry Nixon, Alison Stones et Lori Walters, Amsterdam-Atlanta GA, Rodopi, vol. II, 1993, pp. 69-70, Richard Trachsler «Le recueil PARIS, BN. fr. 12603», *Cultura Neolatina*, LIV, 3-4 (1994), pp. 189-211 et Isabelle DELAGE-BELAND, « Incipit et mise en recueil : lire en contexte le *Chevalier aux deux épées*, texte initial du manuscrit Paris, BnF fr. 12603 », *Memini, travaux et documents*, 14 (2010), pp. 7-24.

⁸ Il s'agit du manuscrit Chantilly, Bibliothèque du Château, 472, le seul à conserver le texte de *Hunbaut*. Voir *The Romance of Hunbaut: An Arthurian Poem of the Thirteenth Century*, ed. by Margaret E. Winters, E.J. Brill, Leiden, 1984, p. XI.

⁹ Sur la correspondance entre les trois épées et trois stages de la carrière du chevalier, voir Noel CORBETT, « Power and Worth in *The Knight of the Two Swords* », in : *Philologies Old and New : Essays in Honor of Peter Florian Dembowski*, edited by Joan Tasker Grimbert and Carol J. Chase, Princeton: Edward C. Armstrong Monographs, 2001 (Edward C. Armstrong monographs on medieval literature ; 12), pp. 319-337, en particulier pp. 324-26.

toute façon destinée dans la mesure où il était l'héritier de l'épée et qu'il lui incombait aussi de venger son père. C'est l'arme qui, ce qu'ignore encore le jeune protagoniste, le rattache à sa famille, le dotant à la fois d'un passé (puisqu'elle inscrit son possesseur dans un lignage) et d'un avenir (parce qu'elle prescrit aussi la mission de la vengeance¹⁰). A ce titre, la troisième épée paraît donc faire double emploi avec la deuxième : à quoi bon, en effet, réserver au héros une troisième épreuve qui lui permettra juste de connaître son nom que sa propre mère n'a pas su lui dire ? De toute évidence, il y a ici un problème de cohérence narrative : il connaît son lignage, il connaît le nom de son père, tout comme sa famille sait qui il est. On ne comprend pas bien quel mystère viendrait résoudre les lettres qui s'inscrivent sur la lame de l'épée pour former le nom de Meriadeuc, qui est à la fois le sien et celui de son ancêtre. On a proposé de voir dans cette troisième épreuve la confirmation, à une échelle supérieure, des qualités que représentait aux yeux de tous la seconde¹¹. Mais le problème de l'incohérence entourant le nom du protagoniste qui apprend, en quelque sorte, deux fois qui il est et quelle est sa destinée, persiste. Même l'annonce délivrée par l'inscription attachée à la troisième épée qui prédit que le futur porteur sera roi un jour ne fait que répéter ce que la seconde épreuve a déjà anticipé : en devenant l'époux de Lore, la reine de Caradigan, il deviendra de toute façon automatiquement roi. Il y a là décidément un problème.

Le fait est que la littérature médiévale française ne connaît, sauf erreur, aucun « Chevalier aux trois épées ». Cette troisième arme est de trop, elle surdétermine un personnage déjà surdéterminé par une force transcendante. C'est ce que permet de voir un regard sur la littérature médiévale et le rôle que jouent les épées dans les existences des chevaliers les plus connus.

22. La littérature française du Moyen Age connaît en effet quelques chevaliers qui, au cours de leurs errances, trouvent une épée qui va, temporairement ou non, modifier leur destin¹². Le cas le plus connu et certainement Balaain, qui porte le même surnom que notre protagoniste et qui a connu une fortune littéraire bien plus riche puisqu'il apparaît dans le cycle de la Post-Vulgate, d'où il est passé dans les armoriaux français de la fin du Moyen Age puis, à travers la traduction de Malory, dans la littérature anglaise.

Voici comment l'un de ces armoriaux résume son histoire :

Balaain estoit frere de Balaan et estoit pouvre chevalier. Mais de si haulte chevalerie estoit garny que oncques chevaliers fut en son temps. Il fut grant a merveilles, les chevelx eust noirs, les yeulx vers et rians, les visage aucques brun. Le nez eust ung petit grandet, barbe il eust, mais bien peu, les espauls eust belles et larges, les bras eust longz et nerveux, les poingz gros et carrés plus que chevalier qui fut en son temps. [...] moult fist de grans choses en son temps et eust encores fait, mais tantost le print la mort. Ses chevaleries faisoit moult couvertes. Si grant force avoit aux bras qu'il en gettoit ung chevalier tout armé hors de la celle du cheval, moult avoit simple contenance desarmé, mais en ses armes l'avoit moult fiere par semblant; tousjours pourtoit deux espees et aussi n'eust pas refusé deux chevaliers. Entre les dames estoit doux et gracieux, mais guieres ne se y trouvoit souvent.¹³

[traduction : Balaain était le frère de Balaan. Il était un pauvre chevalier, mais, plus que nul autre de son époque, muni de très haute prouesse. Il était merveilleusement grand, avait les cheveux noirs, les yeux verts et rians, le visage un peu brun. Son nez était légèrement grand, il portait une

¹⁰ ATANASSOV, *L'Idole inconnue*, p. 104.

¹¹ CORBETT, « Power and Worth », p. 325.

¹² P. V. Rockwell a consacré une étude et quelques pages de son introduction à des chevaliers munis de deux épées. Pas tous ne me paraissent complètement comparables à notre Chevalier aux deux épées puisque, Enée, par exemple, cité également en exemple, n'a pas simultanément deux épées, mais en récupère tout simplement une nouvelle après que Didon a utilisé son arme pour se suicider. Voir Paul Vincent ROCKWELL, « The Failed Embrace of the Father : Historical Continuity in *Le Chevalier as deus espees* and *Le Roman d'Eneas* », *Romance Quarterly*, 51:1 (2004), pp. 2-14 et Rockwell, éd. cit., pp. 5-7.

¹³ Bnf, fr. 12597, fol. 15r°. Pour le texte intégral de la notice et un commentaire des armoriaux arthuriens, voir Richard Trachsler, *Clôtures du Cycle Arthurien. Etude et Textes*, Genève, Droz, 1996 (Publications Romanes et Françaises CCXV), p. 507.

barbe, sans être trop barbu, ses épaules étaient belles et larges, ses bras longs et musclés, il avait des poings plus gros et plus carrés que tout autre chevalier de son époque. [...] Il accomplit de grandes choses à son temps et il en aurait bien accompli davantage, si la mort ne l'avait pas pris si tôt. Il accomplissait ses exploits de chevalerie de façon discrète. Ses bras étaient tellement forts qu'il était capable de jeter de sa selle un chevalier tout armé. Quand il était sans armes, il avait une allure tout à fait normale, mais lorsqu'il portait ses armes, il paraissait fort féroce ; il portait toujours deux épées et, aussi, il n'aurait pas refusé de combattre deux chevaliers à la fois. Quand il se trouvait avec les dames il était doux et gracieux, mais il ne se retrouvait guère en leur compagnie.]

S'il n'est nullement question de sa *vita*, sur laquelle on reviendra dans un instant, on note que dans ce texte de la fin du Moyen Age, le fait de porter deux armes fait partie du portrait du personnage au même titre que la couleur des cheveux, sa taille ou la musculature des bras. On relève aussi une sorte d'interprétation rationalisante des deux épées : *et aussi n'eust pas refusé deux chevaliers*, comme si le fait de porter ostensiblement deux armes indiquait tout aussi ostensiblement sa disponibilité pour affronter deux chevaliers au lieu d'un seul.

23. Le petit texte de l'armorial ne dit pas, toutefois, pourquoi Balaaïn porte deux armes. Pour connaître l'origine de son surnom il faut se reporter à la source de l'armorial. Dans la *Suite du roman de Merlin*, la demoiselle porteuse de l'épée de ceci :

« Rois, veschi une espee que jou ai chainte entour moi, si comme tu pues veoir. Mais saches que je n'en puis mie faire si ma volenté que je la puisse traire del fuerre ne desçaindre d'entour moi, car che n'est mie chose qui soit a feme otriee ne a chevalier, s'i n'est li mieudres chevaliers de cest païs et li plus loiaus sans trecherie et sans voisdie et sans traïson. Mais qui teus sera, si porra desnoer les regnes de l'espee et apoter avoec soi l'espee et delivrer moi de che dont je suis malement encombrée, car tant que je l'eusse tout dis ensi avoec moi ne porraie jou jamais avoir ne bien ne repos »¹⁴.

[traduction : « Roi, comme tu peux le voir, je porte au côté l'épée que voici. Mais sache que je n'en suis pas maîtresse au point de pouvoir la tirer du fourreau ou l'ôter de ma taille ; ce privilège, en effet, n'est pas accordé à une femme, ni même à un chevalier, s'il n'est pas le meilleur chevalier de ce pays et le plus loyal, d'une loyauté qui ne laisse place à nulle duplicité, nulle ruse, nulle trahison. Mais celui qui sera tel pourra, lui, défaire les nœuds qui retiennent cette épée, l'amener à soi et me délivrer ainsi de cette cruelle entrave, car aussi longtemps que je porterai arme nuit et jour avec moi de cette manière je ne pourrai jamais goûter ni plaisir ni repos. »¹⁵

Le roi lui accorde son aide et s'y essaie en premier, en vain. La demoiselle le prévient : « Ha ! rois, n'i metés mie si grant forche, car force n'i vaut riens ! Cil qui merra ceste aventure a fin n'i metra mie si grant painne. »¹⁶ C'est que le roi n'avait pas compris qu'il s'agissait d'une aventure réservée et non d'une simple épreuve de dextérité où il fallait habilement, avec force et agilité, trouver le moyen pour dénouer des nœuds inextricables ou sortir du fourreau une épée coincée.

24. Après le roi, c'est au tour des nobles de s'y essayer, puis ce sont les chevaliers de la cour qui tentent leur chance, à l'exception d'un pauvre chevalier du Northumberland, banni de ce royaume et arrivé en Logres depuis peu. Alors que le roi Arthur est sur le point de renvoyer la demoiselle en déclarant que sa cour n'est pas en mesure de l'aider, le chevalier du Northumberland, devant les pleurs et lamentations de la fille, propose de tenter l'épreuve. Voyant son accoutrement fort modeste, elle lui répond sèchement qu'elle ne le voit pas réussir cette épreuve où tant d'hommes plus puissants que lui viennent d'échouer. Blessé, il rétorque qu'elle a tort de le juger selon son apparence et qu'il a été naguère bien plus riche.

Lors prent les regnes de l'espee et met les mains as neus et les desnoue erraunt et tire l'espee a lui. Et lors dist a la damoisele : « Or vous en poés aler toute delivree quant il vous plaira, mais l'espee me remanra, car il m'est avis que je l'ai gaaigniee. »¹⁷

¹⁴ *Suite du Merlin*, éd. Roussineau, § 93, pp. 66-67.

¹⁵ *La Suite du Roman de Merlin*, trad. par Stéphane MARCOTTE, Paris, Champion, 2006, § 93, pp. 198-199.

¹⁶ *Suite du Merlin*, éd. Roussineau, § 93, pp. 66-67.

¹⁷ *Suite du Merlin*, éd. Roussineau, § 96, p. 69.

[traduction : Il saisit alors les attaches de l'épée, mit les mains aux nœuds, les défit en un instant et amena l'arme à lui. Puis il dit à la demoiselle : « Vous voici libre de toute entrave : vous pouvez maintenant vous en aller quand il vous plaira, mais l'épée me restera, car il me semble que je l'ai gagnée. »¹⁸]

La demoiselle est tout à fait d'accord pour dire qu'il a réussi l'épreuve et prouvé qu'il est le meilleur chevalier de toute la cour, mais elle conteste que l'arme reste en sa possession, car, en effet, cela n'avait pas été convenu ainsi. Devant le refus obstiné du chevalier de restituer l'épée à la demoiselle, elle lui annonce une existence pleine de malheur, prédisant en particulier qu'il tuera de cette épée l'homme qu'il aime le plus au monde et que lui-même mourra avant la fin de l'année. Le chevalier inconnu hausse les épaules et demande son cheval, déterminé à quitter cette cour où, visiblement, la richesse compte plus que la qualité d'un chevalier. Avant de partir, il aggrave toutefois son cas puisqu'il décapite, devant le roi, une demoiselle venue réclamer sa tête, parce qu'elle avait empoisonné son frère. A cause de cette transgression, Arthur bannit de sa cour le jeune chevalier, et Balaain quitte alors la communauté arthurienne pour chevaucher vers son destin. Ce destin, comme le lui avait prédit la demoiselle à l'épée, est des plus sombres : Balaain tuera son frère, l'homme qu'il aime le plus au monde, et mourra de sa main, non sans avoir porté, au Palais Périlleux, le Coup douloureux au roi Pellehan, personnage saintissime, transformant ainsi le royaume de Listenois en la Gaste Terre des romans du Graal.

25. Quant à son surnom de « Chevalier aux deux épées », voici ce qu'en dit le texte au moment où le personnage quitte la cour d'Arthur :

E lui chevaler s'en vait ensi a tut les .II. espees. E pur les .II. espeies qu'il porta puis tant com il vesqut perdi il son primer non, car home le pelloit devant Baalin le Sauvage [...] Mais cil Baalin perdi puis son non, si par les .II. espees qu'il porta qu'il ne fu puis nomez Baalin, ainz l'apelerent tut communement le Chevaler as .II. Espees, e fu puis par tut conus par cel non.¹⁹

[traduction : Le chevalier s'en alla donc, avec les deux épées, et à cause de ces deux armes qu'il porta depuis aussi longtemps qu'il vécut, il perdit son premier nom, car on l'appelait auparavant Balaain le Sauvage. [...] Balaain, en revanche, perdit dès lors son nom, de sorte qu'à cause des deux épées qu'il portait il ne fut plus appelé Balaain, mais que tout le monde l'appela le Chevalier aux Deux Épées, et c'est par ce nom qu'il fut connu en tous lieux.²⁰]

26. La critique a remarqué à juste titre les similitudes entre le roman en prose et notre roman octosyllabique. Outre le surnom des deux protagonistes, on a relevé l'épreuve du baudrier et de l'épée ainsi que la présence, à l'arrière-plan, du roi Rion, personnage énigmatique aux contours mythiques, mais clairement, dans les deux romans, rival d'Arthur et de sa cour. On a un peu moins noté les différences entre les deux, qui existent pourtant. On peut en relever trois, au moins.

27. Dans la version octosyllabique, la demoiselle arrive à la cour avec une requête très ciblée qui est de trouver un mari. C'est ce qu'elle demande explicitement à Arthur, qui vient de lui consentir un « don contraignant ».

[...] « Vous ne savés,
Biau sire, quel don vous m'avés
Donné. Si voel ke le sachiés.
Je voel k'a seignour me doigniés
Celui ke si vaillans sera
K'i ceste espee me pora
Deschandre sans riens empirier
Et sans les renges depichier,
Ki n'i sont pouries, ne viés.
Et cil pora estre mout liés,

¹⁸ *La Suite du Roman de Merlin*, trad. par Stéphane MARCOTTE, Paris, Champion, 2006, § 96, p. 202.

¹⁹ *Suite du Merlin*, éd. Roussineau, § 104, p. 75.

²⁰ *La Suite du Roman de Merlin*, trad. par Stéphane MARCOTTE, Paris, Champion, 2006, § 104, pp. 211-212.

Ki de moi avra le saisine.
Je sui de roi et de roïne
Fille, ce saciés de voir,
Et sont mort ; në i a autre oir
Ke moi, ki tieng toute la terre.
Et si poroît on bien loing querre
Plus rices de moi et plus biele. » (éd. Rockwell, vv. 1291-307)

[traduction : [«]Vous ne savez, cher seigneur, quel don vous m'avez fait. Aussi, je veux que vous l'appreniez : je veux que vous me donniez pour époux celui qui sera d'une valeur telle qu'il pourra me déceindre cette épée sans rien abîmer et sans mettre en pièces le baudrier, qui est loin d'être vieux ou pourri. Il pourra s'estimer heureux, [1300] celui qui m'aura en sa possession : je suis fille, sachez-le bien, d'un roi et d'une reine. Ils sont morts, et il n'y a pas d'autre héritier que moi, qui règne sur tout le territoire. De sorte qu'on pourrait aller chercher bien loin une plus riche et plus belle que moi ! [»]²¹]

Il ne s'agit donc nullement, comme dans le roman en prose, de trouver un libérateur, mais un époux. Lore, la reine de Caradigan dans le roman octosyllabique, a déjà réussi à faire partir toute seule le roi Rion qui avait envahi et occupé ses terres. Elle cherche maintenant un homme de valeur qui soit digne d'elle. C'est d'ailleurs elle-même, on s'en souvient, qui avait ceint l'épée. Dans le roman en prose, les raisons pour lesquelles la demoiselle se retrouve encombrée de l'épée ne sont pas spécifiées, mais il s'agit clairement d'un état qu'elle subit et non d'une situation qu'elle aurait choisie.

La deuxième différence concerne paradoxalement le point le plus évident et sur lequel tout le monde était d'accord : la question du nom. Alors que le roman octosyllabique est en grande partie l'histoire d'un jeune homme inconnu qui est en train de se faire un nom et qui, dans ce mouvement d'ascension, parviendra à passer du surnom à son nom véritable, le roman en prose raconte exactement le contraire : on assiste à l'effacement du nom propre Balaain au profit du surnom de « Chevalier aux deux épées²².

La dernière différence concerne l'origine et le sort de l'épée. Au moment d'accomplir l'exploit, le futur Mériadeuc devient le propriétaire incontesté de l'arme, alors que c'est le contraire qui se vérifie dans la *Suite de Merlin*. On reviendra sur cet aspect plus bas.

28. En l'absence de tout repère externe concernant la chronologie des deux œuvres, ces différences ont été expliquées, selon l'optique des chercheurs et le moment où ils ont écrit, par la reprise ironique du thème par le romancier versificateur ou, au contraire, par la volonté d'intégrer dans un long roman en prose un récit supplémentaire. Posée en ces termes, la question n'est pas soluble, mais on peut aborder le problème autrement.

29. On peut mettre en évidence, par exemple, ce que les deux versions ont en commun par-delà leurs divergences. Visiblement, dans les deux romans, l'épée est une arme personnelle. Dans le roman en vers, elle revient à son propriétaire légitime puisque Meriadeuc récupère, sans le savoir, l'arme de son père, alors que, dans le roman en prose, elle n'est de toute évidence pas destinée à celui qui a défait les nœuds. C'est précisément la transgression de Balaain, qui revendique indûment l'épée après avoir réussi l'épreuve, qui sera punie par la série de *mescheances* qui s'abattra sur lui et causera sa mort²³. En d'autres termes, la réussite de l'épreuve est dissociée de la possession de l'arme, qui relève, elle, d'un don. Ce don peut prendre des formes différentes, allant de la conquête militaire à la légation de l'arme de père

²¹ *Le Chevalier aux deux épées*, trad. DE CARNÉ, *op. cit.*, p. 54.

²² Ces différences ont été mises en relief par Hélène BOUGET, « *Li Chevalier as deus espees* : la fabrique ratée d'un personnage ? » in : *Façonner son personnage au Moyen-Âge : actes du 31e colloque du CUERMA, 9,10 et 11 mars 2006*, études réunies par Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, Aix-en-Provence, Publ. de l'Université de Provence, 2007 (Senefiance, 53), pp. 77-86, en particulier p. 79.

²³ Carlo Donà, « Perceval e il dono della spada », *Vincolare, ricambiare, dominare : il dono come pratica sociale e tema letterario : atti del X convegno internazionale, Rocca Grimalda, 23-25 settembre 2005*, a cura di Nicolò Pasero e Sonia Maura Barillari, (L'immagine riflessa. Quaderni. Serie miscellanea ; 10), pp. 63-90, p. 66.

en fils, mais repose invariablement sur l'idée qu'il existe un lien en quelque sorte providentiel entre celui qui porte l'arme et l'arme en question. On dira donc que l'on n'a vraisemblablement pas affaire à un emprunt intertextuel et que les deux romans pointent non pas l'un en direction de l'autre, mais qu'ils pointent tous les deux en direction d'un modèle commun plus ancien, il y a non plus intertextualité, mais interculturalité. Les deux romans actualisent différemment un fait culturel bien attesté à la période médiévale puisque l'épée occupe, dans la société chevaleresque, une place centrale. Réservee à une élite sociale, en raison de son prix qui équivaut, à l'époque carolingienne, à celui d'un cheval, l'épée, au Moyen Age, est comparable à notre téléphone portable. C'est à la fois un outil, mais aussi un symbole²⁴. La littérature médiévale invente, en permanence, des récits qui associent des destins de chevaliers exemplaires aux destins de lames aussi exemplaires. Ces récits tournent tous autour d'un certain nombre de constantes qui insistent sur le lien fort qui unit le chevalier à son épée. On est donc ici plus proche des baguettes magiques de Harry Potter, dotées d'une sorte d'âme qui doit convenir à la nature du porteur pour être pleinement opérationnelles, que des sabres de laser des chevaliers Jedi de *Star Wars* qui paraissent être aussi impersonnels et interchangeables qu'un tournevis moderne.

30. L'importance de ces armes pour les chevaliers est attestée, entre autres, par le fait qu'on commence à les nommer. A l'image des plus grands guerriers germaniques, qui, dans le *Nibelungenlied* et la *Thidrekssaga*, ont tous des armes personnelles comme Balmung, Nagelring, Mimmung, Eckesachs, les héros épiques les plus importants des chansons de gestes françaises commencent, petit à petit, à être dotés d'armes aux noms souvent parlants : Charlemagne porte *Joieuse*, l'épée de Doon de Mayence s'appelle *Merveilleuse*, le païen Baligant possède *Precieuse*, *Courouçouse* est à Otinel, *Bele / Belain* à Girart de Roussillon et à Ogier le Danois est associée, depuis la *Nota Emilianense*, *Corte/Cortaine*²⁵. L'épée d'Olivier s'appelle *Hauteclere* ou *Talhaprime*, celle de Hugues Capet, *Constance*, etc. La liste est assez longue²⁶. En dehors du domaine épique, les épées nommées sont rares, on ne relève guère que *Fineguerre* dans le *Roman de la Violette* et, naturellement, dans le domaine arthurien, *Excalibur*, l'épée d'Arthur qui lui est propre au moins depuis l'*Historia regum*

²⁴ Je reprends la belle métaphore à Carlo Donà, « La Spada nella Rocca e altre spade del destino », *Filologia e letteratura : studi offerti a Carmelo Zilli, a cura di Angelo Chielli e Leonardo Terrusi*, Bari, Cacucci editore, ©2014 (Biblioteca della tradizione classica ; 10), pp. 63-80, p. 62. L'étude contient aussi une très riche bibliographie sur les aspects matériels et symboliques de l'épée (voir en particulier p. 63, note 2 et 3). Le prix de l'épée est mentionné p. 65, note 4, d'après des données de Franco Cardini. On lira avec profit aussi Carlo Donà, « La spada del re », *Metafora medievale. Il « Libro degli amici » di Mario Mancini*, a cura di Carlo Donà, Marco Infurna e Francesco Zambon, Roma : Carocci, 2011 (Biblioteca medievale. Saggi 29), pp. 94-120. Outre par sa richesse documentaire, l'étude se distingue par la clarté avec lequel des données complexes sont présentées. On trouvera quelques réflexions pénétrantes sur l'épée aussi dans l'introduction de Michelle R. WARREN, *History on the Edge : Excalibur and the Borders of Britain, 1100-1300*, Minneapolis, Univ. Of Minnesota Press, 2000, pp. 16-22.

²⁵ Sur Courtaine, voir Gustav Adolf Beckmann, « Oggero Spatacurta und Ogier le Danois. Zur Komplexität einer epischen Tradition », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 120, 2004, pp. 421-456.

²⁶ Voir la liste p. 62 chez Gerhard Rohlfs, « Was bedeutet der Schwertname Durendal ? », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 169 (1936), pp. 57-64, ainsi que le répertoire d'André MOISAN, *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, Genève, Droz, 5 vol., 1986 (Publications Romanes et Françaises CLXXIII). Pour le problème de l'origine de cette mode, qui pourrait remonter, en France, à la *Chanson de Roland*, voir Rita Lejeune, « Les noms d'épée dans la Chanson de Roland », *Mélanges Mario Roques*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1951, t. I, pp. 149-66. A la place de la tradition germanique, on a aussi allégué une possible origine arabe. Voir Alvaro Galmés de Fuentes, « Les noms d'Almace et cels de Durendal (« Chanson de Roland », v. 2143). Probable origen árabe del nombre de las dos famosas espadas », *Studia Hispanica in honorem R. Lapesa*, Madrid, Gredos-Catedra-Seminario Menedez Pidal, 1972, 1, pp. 229-241. Pour une présentation synchronique des épées dans la *Chanson de Roland*, voir aussi Eugene Vance, « Three Epic Swords and the Stories They Tell », *Approaches to teaching the Song of Roland*, edited by William W. Kibler and Leslie Zarker Morgan, New York : Modern Language Association of America, 2006, pp. 246-252.

Britanniae (1138) où elle apparaît sous la forme *Caliburn*. En effet, dans les romans de la Table Ronde, les épées sont généralement plus décrites que nommées : L'Espee aus Estranges Renges, l'Espee Aventureuse, l'Espee Brisiee²⁷.

31. Il faut noter que nous avons ici affaire non à un simple phénomène littéraire, mais à un fait culturel. L'intérêt pour les épées, on devra sans doute dire pour l'épée en général, est tangible durant toute la période médiévale. On peut rappeler ici le cas de Durendal, la célèbre épée de Roland, vénérée pendant toute la période médiévale à Rocadamour et encore aujourd'hui conservée, telle une relique, dans la Chapelle de la Vierge Noire. On peut évoquer, dans un tout autre registre, le cas, moins connu peut-être, de san Galgano, un chevalier toscan du XIIe siècle, qui décide de se faire ermite et qui enfonce son épée dans un rocher comme il n'a pas de quoi fabriquer une croix²⁸. L'épée est toujours sur place et n'a jamais cessé d'être un objet de vénération. Excalibur, l'épée la plus célèbre de toutes, dont nous n'avons aucune trace aujourd'hui, même fausse, n'est pas une exception. Elle a également circulé au Moyen Age, entourée de toute sa renommée. Nous savons ainsi que Richard Coeur de Lion, lors de la troisième Croisade, a offert au roi Tancrede de Sicile cette arme en échange de son soutien politique et d'embarcations dont il avait besoin.²⁹ Tout au long de la période médiévale, ces épées très concrètes ont donc été chargées d'une signification idéologique, spirituelle ou politique. Si le prestige de ces armes est aussi élevée, c'est naturellement parce qu'elles sont associées à des porteurs exceptionnels. Elles leurs sont personnelles au plus haut point.

32. Le *Conte du Graal*, texte largement mis à profit par l'auteur du *Chevalier aux deux épées*, fournit un excellent point de départ pour illustrer cet aspect³⁰. Perceval, on s'en souvient, reçoit au Château du Graal une épée en don de la part du Roi Pêcheur³¹. Le jeune homme ne sait pas encore qui il est ni quel est son lien de parenté avec le maître des lieux. Le texte, à cet endroit, précise juste que l'épée lui est *destinee* (v. 3168). C'est sa cousine qui lui expliquera plus tard que l'épée est vierge et n'a jamais servi encore. Elle précise aussi que la lame devra se rompre et devra alors être réparée par le mystérieux Trébuchet, qui a apposé sa

²⁷ Voir les répertoires de G. D. WEST, *An Index of Proper Names in Arthurian Verse Romances, 1150-1300*, Toronto, Toronto University Press, 1969 (University of Toronto Romance Series 15) et *An Index of Proper Names in Arthurian Prose Romances*, Toronto, Toronto University Press, 1978 (University of Toronto Romance Series 35), s. v. *Espee*. Pour l'Espee aus Estranges Renges la tradition en vers enregistre quelques variantes.

²⁸ Sur Galgano, le saint et le site, voir *La spada nella roccia : San Galgano e l'epopea eremitica di Montesiepi*, a cura di Anna Benvenuti, Convegno di studi "La spada nella roccia: San Galgano e l'epopea eremitica di Montesiepi", Firenze, Mandragora, 2004, un volume d'Actes très complets sur divers aspects concernant le culte de San Galgano e l'abbaye cistercienne de Montesiepi en Toscane. Rudolph Arbesmann, « *The three earliest Vitae of Saint Galganus* », in *Didascalie. Studies in honor of Anselm María Albareda ... Presented by a group of American scholars*, edited by Sesto Prete, New York : Bernard M. Rosenthal, [1961], pp. 1-37, p. 14 : l'épée, disent les versions anciennes, a été fichée dans la roche pour servir de croix, l'ermite n'ayant pas d'outils pour en fabriquer une.

²⁹ Il existe un petit dossier sur ces faits et l'exploitation politique de l'arme : voir Henri BRESCH, « Excalibur en Sicile », *Medievalia*, 7 (1987), pp. 7-21 et Edoardo D'ANGELO, « Re Artù ed Excalibur dalla Britannia romana all Sicilia normanna », *Atene e Roma*, 1 (2007), pp. 137-158, en particulier pp. 152-58. Voir aussi Amaury CHAUOU, *L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XIIe-XIIIe siècles)*, Rennes, PUR, 2001 (collection "Histoire"), pp. 254-57, sur Excalibur et l'exploitation politique du mythe arthurien.

³⁰ La dette du *Chevalier aux deux épées* à l'égard du *Conte du Graal* a été constatée dès l'origine de notre discipline. Voir, pour une bibliographie très complète et une comparaison pertinente des deux romans, Carlo Donà, « Da Perceval a Mériadec: la storia del cavaliere dalle due spade », *Chrétien de Troyes et la tradition du roman arthurien en vers*, éd. par Annie COMBES, Patrizia SERRA, Richard TRACHSLER & Maurizio VIRDIS, Paris, Garnier, 2013 (Rencontres 58. Secteur Moyen Age. Civilisation Médiévale 6), pp. 243-269. Sur l'épée dans les deux œuvres, voir Donà, « Perceval e il dono della spada », *op. cit.*, étude excellente et circonspecte.

³¹ Le passage a été moins souvent commenté qu'on ne le croirait. Voir Philippe Ménard, « Enigmes et mystères dans le *Conte du Graal* » dans *De Chrétien de Troyes au Tristan en prose : études sur les romans de la Table Ronde*, Genève, Droz, 1999 (Publications romanes et françaises 224), pp. 73-94, en particulier pp. 77-78.

signature sur la lame, procédure attestée au demeurant dès avant l'an mil pour les armes en Occident. On apprend en outre que Trébuchet est claudicant, qu'il a forgé, en plus de l'arme remise à Perceval, deux autres épées, et qu'il lui faudra payer de sa vie la réparation de l'épée de Perceval, comme on l'apprend dans une des continuations du *Conte du Graal*, celle de Manessier. Il est donc clairement un de ces forgerons mythiques dont le germanique Wieland est l'exemple le plus célèbre³².

33. On peut retenir pour notre propos que cette épée mythique est dans la famille de Perceval depuis toujours. On ne l'utilise visiblement pas, autrement elle ne serait plus vierge, mais on la transmet de proche en proche. C'est pourquoi le gardien du Graal la passe au futur héros du Graal. On remarquera d'ailleurs qu'il ne la lui ceint pas, il la lui donne et c'est Perceval lui-même qui se la ceint et la dégaine ensuite pour l'essayer.

Puis l'a traite del fuerre nue ;
Et quant il l'ot .i. poi tenue
Si le remist el fuerre arriere.
Et sachiez que de grant maniere
Li sist au flanc et mieux el poing³³

traduction : Ensuite, il l'a tirée du fourreau. Et après avoir ainsi tenue la lame nue pendant un petit peu, il la remet au fourreau. Sachez qu'elle lui allait très bien, au flanc et mieux encore au poing.

Après cet essai concluant, il la donne à l'un de ses écuyers pour qu'il la garde. Il ne s'agit donc pas de l'employer, le *preudome* la lui confie simplement de la part de la cousine de Perceval. Ce qui importe c'est qu'il l'ait. Perceval en est l'héritier³⁴.

34. On remarque d'ailleurs que cette épée a un destin en plusieurs points similaires à celui de Perceval lui-même. Comme son porteur doit échouer au Château du Graal, l'épée doit encore se briser dans la main de Perceval. Elle a, par ailleurs, deux « sœurs », comme Perceval a deux frères et un père qui, tel Trébuchet, claudique. Elle n'est donc pas simplement une arme quelconque, elle est en correspondance parfaite avec son possesseur. Elle en fait partie, dans une relation qui serait de l'ordre de la synecdoque plutôt que de la métonymie³⁵. C'est une partie de lui, redoutable extension du guerrier.

35. On peut citer ici le célèbre épisode de la mort du grand guerrier celtique Cú Chulainn, qui affronte seul ses ennemis en surnombre. Affaibli par un enchantement, il s'attache à une pierre afin de mourir debout, face à ses adversaires. Même dans cet état, sa férocité est telle que c'est seulement lorsqu'un corbeau se pose sur son épaule que ses ennemis croient qu'il est vraiment mort et osent l'approcher. Leur meneur, Lugaid, l'approche et décapite le héros, mais le corps de celui-ci se met à briller d'une lumière étrange et au même moment l'épée de Cú Chulainn tombe de sa main et coupe la main de Lugaid. La lumière surnaturelle persiste jusqu'au moment où les ennemis détachent la main droite du héros de son corps.

L'arme a comme une vie à elle, elle venge son porteur au-delà de la mort, avant de mourir avec lui. Il existe d'ailleurs des armes maudites ou mauvaises qui, une fois dégainées, doivent boire ou être refroidies dans du sang, des épées qui deviennent animées³⁶.

³² A propos de Trébuchet, voir Kôji Watanabé, « Trébuchet, Wieland et Reginn. Notes sur le forgeron mythique dans la tradition indo-européenne », pp. 233-43, ainsi que la contribution de Philippe Walter figurant dans le même volume « Galant le forgeron dans *La Suite du Roman de Merlin* », pp. 223-31. Les deux articles contiennent une bibliographie. Sur Wieland, voir la récente étude de Gustav Adolf Beckmann, unter Mitarbeit von Erika Timm, *Wieland der Schmied in neuer Perspektive. Romanistische Fakten und germanistische Folgerungen*, Frankfurt am Main, Peter Lang Verlag, 2004.

³³ *Chrétien de Troyes. Le Roman de Perceval ou le Conte du Graal*, éd. par Keith BUSBY, Tübingen, Niemeyer, 1993, vv. 3173-77.

³⁴ Donà, « Perceval e il dono della spada », *op. cit.*, p. 84, point relevé aussi par Watanabé, « Trébuchet, Wieland et Reginn », *op. cit.*, p. 234. C'est plus tard seulement qu'il la ceindra, puisque sa cousine reconnaît l'épée à son flanc (v. 3653-57).

³⁵ La formule est de WARREN, *History on the Edge*, *op. cit.*

³⁶ Donà, « La Spada nella Roccia », p. 71.

36. C'est pourquoi de telles armes doivent mourir avec leur porteur quand il n'y a pas d'héritier ou de légataire en vue. Historiquement, on enterre les guerriers avec leur épée, dans nos textes, dans ces situations, on cache ou détruit l'arme³⁷. Les exemples sont suffisamment anciens pour renvoyer, au-delà des manifestations textuelles, à des faits culturels. On se rappelle les tentatives du protagoniste pour détruire, dans la *Chanson de Roland*, l'épée Durendal quand il commence à comprendre que sa fin est proche. Toutefois, ses tentatives de la briser en frappant contre un bloc de pierre sont vaines, le métal grince, mais ne se casse pas. A chaque fois, l'épée rebondit, luisante et claire, vers le ciel. Roland lui adresse alors ses adieux comme à un être vivant, rappelle tous les exploits accomplis avec cette épée. Il insiste aussi sur la valeur spirituelle de l'arme qui contient, renfermées dans son pommeau, des reliques extrêmement précieuses.

37. La question du devenir de Durendal après sa mort est explicitement posée :

Il nen est droiz que paiens te baillisent

De chrestïens devez estre servie.

Ne vos ait hume ki facet cuardie !

traduction : Il n'est pas juste que des paiens te possèdent ; par des chrétiens tu dois être servie.

Qu'il ne soit pas couard, celui qui te possédera !³⁸

Comprenant, toutefois, qu'il ne parviendra pas à détruire l'arme, il l'« ensevelit » sous lui, avec lui, en quelque sorte : Roland se couche, face contre terre, cachant sous son corps son épée Durandal et son cor Olifant. C'est dans cette position que Charlemagne le retrouvera quand il arrivera sur le champ de bataille après la mort des guerriers francs. L'empereur, suzarain du paladin, qui jadis avait confié l'arme à son neveu, finira donc par la récupérer. La boucle est bouclée.

38. Ce qui est important, c'est que la tradition concernant le sort de Durendal, rappelée ici à l'aide de la version d'Oxford, connaît des variations au sein du corpus rolandien. Dans certains textes, Roland la lance dans un fleuve, dans d'autres, elle est d'abord récupérée par un guerrier franc qui la confiera ensuite à Charlemagne ; ailleurs encore, c'est l'empereur lui-même qui la trouve et la jette dans l'eau. Dans certaines versions, Roland ressuscite même pour pouvoir restituer l'épée à son oncle. Dans les *Fatti di Spagna*, Roland, toujours *post mortem*, avec l'aide de Charlemagne, confie l'arme à Galleant, le fils d'Olivier³⁹. Ces différentes versions traduisent toutes un seul et même problème : la séparation de l'épée et de son porteur au moment de la mort du héros. Etant donnée que le destin de l'homme a été inextricablement mêlé à l'arme et que l'arme est tout aussi inextricablement associée à son porteur, il est difficile de s'imaginer l'un sans l'autre.

39. Le cas le plus emblématique est naturellement celui d'Excalibur, l'épée d'Arthur, jetée dans un lac à l'approche de la mort du souverain, un thème qui est attesté dans toute l'ère indo-européenne⁴⁰. Ici, il ne s'agit pas de détruire l'arme, mais de remettre cette épée surnaturelle à l'instance à laquelle, en l'absence d'héritier, elle revient. C'est pour cela que le texte de la *Mort Artu* française prend soin de préciser que l'épée, lancée dans le lac par

³⁷ Donà, « Perceval e il dono della spada », *op. cit.*, p. 84.

³⁸ *La Chanson de Roland*, éd. par Ian SHORT, Paris, Librairie générale française, 1990 (Le Livre de Poche, Lettres gothiques), vv. 2349-51. Les tentatives de destruction de Durendal sont relatées dans les laisses célèbres 171-173 de la version d'Oxford, maintes fois commentées.

³⁹ Giovanni Palumbo, « Le eterne fortune dell'eroe Orlando. Armi, cavalleria e amore nella tradizione della *Chanson de Roland* », *La letteratura cavalleresca dalle Chansons de geste alla Gerusalemme liberata : atti del II Convegno internazionale di studi, Certaldo Alto, 21-23 giugno 2007*, a cura di Michelangelo Picone, Pisa, Pacini, c2008, pp. 9-24. Les références aux oeuvres et des commentaires plus amples à propos de Durendal se lisent pp. 22-23.

⁴⁰ Voir l'étude classique de Joël Grisward, «Le motif de l'épée jetée au lac: La mort d'Arthur et la mort de Batradz», *Romania* 90 (1969), pp. 289-340 et 473-514 et Kurt WAIS, «Über themengeschichtliche Zusammenhänge des versenkten Schwertes von Roland, Arthur, Starkad und anderen», *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 26 (1976), pp. 25-53.

Girflet, ne disparaît pas simplement dans les profondeurs de l'eau, mais qu'elle est retournée à son lieu d'origine : une main sort de l'eau pour brandir l'arme vers le ciel⁴¹. Une instance surnaturelle assurera la garde de cette épée jusqu'à l'arrivée du prochain porteur, que ce soit Arthur qui un jour reviendra, guéri de ses blessures après un séjour à Avalon, ou un autre jeune héros, à qui cette épée pourra être remise.

40. La transmission d'une telle arme implique toujours, on l'a vu avec Perceval et l'épée qu'il reçoit de sa cousine, un lien généalogique, idéal ou biologique, en tout cas idéologique. C'est pourquoi la littérature médiévale connaît le topos de l'histoire de l'arme, qui raconte son origine et son devenir, et imagine des translations parfois inattendues : l'épée de Tristan, raconte le roman de *Tristan* en prose, sera récupérée par Ogier le Danois par l'intermédiaire de Charlemagne : Courtaine, la célèbre épée du Danois, est ainsi amarrée à l'histoire arthurienne⁴². Il y a continuité de l'idéal chevaleresque d'un univers à l'autre.

41. Il n'est pas étonnant que ces épées « du destin » soient protégées et réservées à la seule personne à qui elles reviennent. Le *Chevalier aux deux épées* montre, au début, l'échec de toute la cour arthurienne face au baudrier récalcitrant de la Dame de Caradigan. La *Suite du Merlin* raconte la même chose dans une tonalité plus sérieuse. Excalibur, bien entendu, fait son apparition fichée dans une enclume assortie d'une inscription qui précise que celui qui parviendra à l'extraire sera roi. Personne n'arrive à arracher l'épée au bloc de pierre à part le jeune Arthur, parce qu'il est, entre autres, le fils du roi décédé, ce que seul Merlin savait. C'est donc son épreuve, c'est donc son épée⁴³. Dans une version alternative transmise par le *Merlin* post-vulgate, Excalibur est apportée à Arthur par une demoiselle, depuis un lac enchanté, ensemble avec un baudrier merveilleux. La demoiselle vient visiblement de la part de la Dame du Lac, elle appartient à l'Autre Monde et vient directement à Arthur⁴⁴.

42. Peu importent les divergences entourant la provenance et la manière dont l'arme arrive entre les mains du destinataire. Ce qui compte c'est qu'il s'agit à chaque fois d'une épée personnelle et que l'attribution de l'arme peut revêtir une dimension publique. Socialement, c'est un signe de distinction, politiquement, c'est un signe d'élection, et toujours, il s'agit de la preuve irréfutable, car visible, tangible et vérifiable, de la valeur du propriétaire de l'épée.

43. On constate d'ailleurs une sorte de glissement vers la fonction élective de l'arme où l'épreuve de l'épée sert davantage à singulariser le héros parmi tous et à lui conférer une légitimité spirituelle plutôt que politique.

Dans la *Queste du Graal*, par exemple, Galaad seul réussit à retirer une épée du Perron Flottant, surpassant ainsi son père Lancelot, le meilleur de tous les chevaliers, de même que le moment où il parvient à se saisir de l'épée de David, lui permet de distancier Perceval et Bohort, ses deux compagnons, élus eux aussi pour aller jusqu'au bout de la Quête⁴⁵. Il s'agit

⁴¹ *La Mort le Roi Artu*, roman du XIIIe siècle, éd. par Jean FRAPPIER, Genève-Paris, Droz-Minard, 2^e 1964 (TLF 58), pp. XVII-XVIII.

⁴² cf. WEST, *An Index of Proper Names in Arthurian Prose Romances*, op. cit., s. v. « Courtaine ». Et Richard Trachsler, *Disjointures-Conjointures. Etude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Age*, Tübingen-Basel, A. Francke Verlag, 2000 (Romanica Helvetica 120), pp. 106-07. Elle a été ébréchée dans le combat contre le Morholt, ce qui fait qu'Ogier trouve qu'elle n'est pas parfaite et qu'il la fait retravailler. Après la réparation, elle est plus courte. D'où le nom.

⁴³ Pour un commentaire de cet épisode, voir Donà, « Da Perceval a Meriadeuc » et Richard Trachsler, *Merlin l'Enchanteur. Etude sur le "Merlin" de Robert de Boron*, Paris, SEDES, 2000, pp. 135-42, qui contient aussi un rappel de la bibliographie plus ancienne.

⁴⁴ *Suite du Merlin*, éd. Roussineau, § 63, p. 50.

⁴⁵ *La Queste del Saint Graal : roman du XIIIe siècle*, édité par Albert Pauphilet, Paris, E. Champion, 1923 (Classiques français du Moyen Age 33), pp. 12-13 pour l'épée du Perron Flottant et pp. 202-203 pour l'épée de David. Le rapprochement avec le passage du *Merlin* a été signalé par J. Neale Carman, « The Sword withdrawal in Robert de Boron's *Merlin* and in the *Queste del Saint Graal* », in *PMLA* 53 (1938), pp. 593-95. Pour un commentaire des passages à épée, voir Andrea WILLIAMS, « The Enchanted Sword and the Quest for the Holy

de montrer la supériorité d'un nouveau système de valeurs sur l'ancien code chevaleresque courtois. C'est pour cela que le motif de « l'épée réservée » peut s'avérer efficace aussi dans des contextes spirituels et non purement courtois ou chevaleresques.

44. On peut une nouvelle fois évoquer le cas de san Galgano, le chevalier-ermite toscan du XIII^e siècle. La légende dit qu'une fois que le saint s'était rendu chez le Pape à Rome, des gens mal intentionnés ont essayé d'extraire l'épée qu'il avait fichée dans un rocher près de son ermitage et qui lui servait de croix. Ils ont essayé de l'arracher, d'enlever la terre et les rochers du sol, de la casser, mais sans y parvenir⁴⁶. L'épée ne bouge pas de l'endroit que son propriétaire légitime a choisi. L'épée du saint reste la sienne, même si elle a changé de fonction et sert désormais de croix.

45. Que signifie tout cela pour la compréhension du *Chevalier aux deux Epées* ? On voit, tout d'abord, que le motif du don de l'épée respecte parfaitement la tradition : la première épée lui vient d'Arthur, qui est son suzerain, la deuxième, personnelle et réservée, est celle de son père et la troisième, également réservée à lui seul, lui révèle son nom et l'inscrit dans une continuité généalogique puisqu'elle lui apprend le nom d'un ancêtre.

46. Les trois épées montrent aussi une sorte de progression, la première étant une arme « standard » qu'un roi donne à un jeune écuyer au moment de l'adoubement, la deuxième est l'arme personnelle d'un lignage et la dernière a appartenu à un chevalier faé, qui, visiblement, la lui destine. L'intégration sociale et familiale est suivie d'une sorte d'adaptation par l'Autre Monde. Tout semble parfaitement bien ordonné.

47. A bien y regarder, toutefois, les fonctions associées aux épreuves constituent une distorsion de la tradition. Uniquement pour ce qui concerne l'épée d'Arthur, qui constitue la clé ouvrant la toute première porte du monde chevaleresque qui est destinée à être remplacée par une autre arme, on peut trouver des antécédents dans la tradition littéraire. C'est celle qu'il abandonne, à un moment donné pour garder les deux autres. Mais l'épée qu'il détache du flanc de Lore, si elle est bien celle de son père, sert à gagner une épouse, non un lignage, en d'autres termes, l'épreuve, qui consisterait normalement à gagner l'arme paternelle, n'a rien à voir avec la récompense qu'est la main de Lore. Surtout, elle rend la troisième épée, toute merveilleuse qu'elle est, quelque peu superfétatoire.

48. Sur cette troisième lame apparaît l'inscription *Meriadeuc*, le nom, comme le constate le protagoniste, de son *taion*, de son grand-père, qui, peut-on supposer, est le chevalier faé qui lui fait parvenir l'arme. Cette ultime révélation onomastique aurait du sens si le personnage principal n'était pas déjà, depuis le début du roman, en possession de l'épée de son père, et s'il n'avait pas déjà revu, vers le milieu du roman, sa mère qui l'a instruit sur son histoire familiale. Certes, il manquait le nom. Mais à quoi bon le révéler aussi spectaculairement quand l'ancêtre est un *nobody* ?⁴⁷ Meriadeuc, par cette révélation, ne rejoint pas les rangs de ces Beaux Inconnus qui, comme Guinglain et Beaudous, apprennent *in extremis* qu'ils sont le fils de Gauvain, le plus vaillant de tous les chevaliers de la Table Ronde.

49. Il y a comme une révélation de trop. On ne peut pas cumuler des épées merveilleuses qui nous confient ou imposent à chaque fois un héritage personnel et un destin. On n'a qu'un seul destin. En d'autres termes, le lien originel entre l'épée et son porteur s'est ici distendu. Car le héros collectionne les épées comme il accumule les noms : Beau Vallet, Chevalier aux

Grail : Metaphoric Structure in *La Queste del Saint Graal* », *French Studies*, 48 (1994), pp. 385-401, en particulier p. 392.

⁴⁶ A vrai dire, ils parviennent tout de même à l'abîmer, à la grande tristesse de Galgano qui, de retour de Rome, voit que l'épée, sa croix, a été endommagée. Mais Dieu la répare pour lui. Voir Mario Moiraghi, *L'enigma di San Galgano : la spada nella roccia tra storia e mito, prefazione di Goffredo Viti*, Milano : Ancora, 2003, pp. 39-41.

⁴⁷ BOUGET, « *Li Chevalier as deus espees* », *op. cit.*, p. 81 : « Son ancêtre n'est, comme lui, qu'un illustre inconnu dont le nom échoue ici à faire connaître l'homme ».

deux Epées, Chevalier aux Dames, Meriadeuc⁴⁸. Le motif mythique s'est émoussé pour devenir un pur motif littéraire. Les épées signalent donc une progression sociale et non les étapes d'un parcours identitaire et moral tel que l'accomplit le héros chez Chrétien de Troyes, ni, encore moins, l'accomplissement de missions mythiques liées à la fatalité des armes.

50. Il n'est pas étonnant de constater que les motifs mythiques s'effacent au profit d'une utilisation plus littéraire dans un roman qui mise aussi fortement sur le détournement de la tradition romanesque. Les épisodes consacrés à Gauvain dont l'un constitue la réalisation la plus aboutie d'une aventure érotique malchanceuse, joue ouvertement avec la connaissance que le public devait avoir de la réputation de Gauvain dans les romans arthuriens en vers. Il est possible que ce même public ait été sensible aussi à la présence de cette troisième épée, celle qui est de trop et qui est en décalage avec la tradition à la fois littéraire et mythique.

⁴⁸ Sur les aspects onomastiques, voir Douglas KELLY, « The Name Topos in the Chevalier aux deux épées », in : K. Busby et C. M. Jones (éds.), *“Por le soie amisté.” Essays in Honor of Norris J. Lacy*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 2000 (Faux Titre, 183), pp. 257-268. Norris J. LACY, « Naming and the Construction of Identity in *Li Chevaliers as deus espees* », *Romance Philology*, 56:2 (2003), pp. 203-216, évoque, p. 207, « an additive process » qui constitue l'identité du chevalier.